

# **LA CULTURE À MARSEILLE ACCÉLÈRE...**

**PLUS TU PÉDALES MOINS FORT, MOINS T'AVANCES PLUS VITE !**

**Bulletin du Collectif Culture de la ville de Marseille, soutenu par l'intersyndicale :  
CFTC-CGT-SDU13/FSU-UNSA-SNEA/UNSA-SNAM/CGT**

Les agents des services culturels municipaux devraient se réjouir : leur ville a été sélectionnée il y a trois ans capitale européenne de la culture pour l'année 2013. Depuis, l'association MP 2013 s'est mise au travail. Les services des collectivités territoriales partie prenante au projet également.

Paradoxalement, les services culturels municipaux de la ville de Marseille sont tout sauf en ordre de marche vers MP 2013.

## **CES SERVICES CONNAISSENT UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT.**

Crise de direction tout d'abord : la nouvelle mandature de M. Le Maire semble s'être ouverte sur un désert culturel que tous les efforts de ceux et celles œuvrant à MP 2013 ne sauraient combler.

**CETTE CRISE TOUCHE TOUS LES SERVICES CULTURELS : BIBLIOTHÈQUES, MUSÉES, OPÉRA, ÉCOLE D'ART, CONSERVATOIRE ... (CF. LE POINT SUR CHAQUE SERVICE CI-APRÈS), DONT BEAUCOUP SE RETROUVENT SANS DIRECTION OPÉRATIONNELLE.**

Et alors que le navire prend l'eau de toute part, l'exécutif municipal se réfugie courageusement dans le déni de réalité, très satisfait d'un bilan inexistant et accusant au passage les partants de tous les maux, les mêmes qui avaient été recrutés sur des postes de direction afin de préparer les services à MP 2013 ...

**SEULES PERMANENCES NOTABLES : LA FAIBLESSE DES BUDGETS (MARSEILLE DÉPENSE 9,5% DE SON BUDGET DANS LA CULTURE QUAND BORDEAUX Y CONSACRE 18% ...) ET LA COGESTION AVEC LE SYNDICAT « MAJORITAIRE », QUI PERMET TOUT SAUF DE PRÉPARER LES ÉQUIPES AUX DÉFIS QUI NOUS ATTENDENT.**

Face à cette situation catastrophique, les personnels des services culturels de la ville de Marseille ont décidé de faire entendre leurs voix en créant le Collectif Culture, afin de rappeler à la municipalité que MP 2013 ne doit pas se faire contre les personnels, mais bien avec eux, en prenant en compte leurs propositions et en leur donnant les moyens de remplir leurs missions de service public.

**RASSEMBLEMENT  
À LA VIEILLE  
CHARITÉ  
LE VENDREDI  
27 MAI 2011  
À PARTIR  
DE 18H**



# LES MUSÉES EN DÉCRÉPITUDE

C'était avec réjouissance que nous avons appris que le jury européen avait choisi Marseille pour être la future « Capitale européenne de la Culture » en 2013. Tous les acteurs culturels de la Ville voyaient là de nombreuses perspectives de rayonnement et de développement.

**FORCE EST DE CONSTATER QUE DEPUIS CETTE « NOMINATION », LES INSTITUTIONS CULTURELLES, DONT LES MUSÉES, N'ONT JAMAIS ÉTÉ AUSSI MALMENÉES...**

La fermeture de nombreux musées doit, à priori, permettre l'ouverture d'autres musées plus modernes organisés en « pôles » (Arts, Société et Arts décoratifs). Il est à souhaiter que ces chantiers qui ont pris énormément de retard ouvrent en temps et en heure... Si des dizaines de millions d'euros verront l'ouverture d'établissements « high-tech »... Qu'en est-il des personnels qui y sont attaché ?

**UN NOMBRE DE CADRES ET DE PERSONNELS SPÉCIALISÉS REVU À LA BAISSÉ CHAQUE ANNÉE**

Conséquence : certains agents de catégorie B et C se retrouvent à exécuter des tâches relevant de la catégorie A, sans en avoir les avantages évidemment.

Les gardiens de salles, généralement reclassés, longtemps considérés comme de simples surveillants, n'ont pas reçu et ne reçoivent toujours aucune formation spécifique leur permettant d'appréhender le public. Il faut valoriser ce personnel afin qu'il devienne un atout supplémentaire dans le fonctionnement des musées.

**DES VACATAIRES-CONFÉRENCIERS POUR ASSURER LES VISITES COMMENTÉES :**

à l'heure où la loi du 4 Janvier 2002 impose aux différents musées de France de se doter d'une équipe de médiation culturelle avec un personnel qualifié (art. 7), Marseille préfère le recours systématique aux vacataires dont le statut est plus précaire que précaire ! De nombreuses villes se sont déjà mises en conformité (Bordeaux, Lyon, Montpellier, Nîmes ...) et disposent d'une équipe de médiateurs en poste pouvant se consacrer au développement d'une véritable action culturelle à long terme. Alors que le slogan affiché partout prétend que Marseille « accélère », sur ce point, c'est malheureusement du sur-place ...

**A L'AUBE DE 2013, DE NOMBREUX VISITEURS ET TOURISTES SE PLAIGNENT DU LAISSER-ALLER QUI TOUCHE NOS MUSÉES MUNICIPAUX :**

Salles fermées par manque de personnel, défaillance d'éclairage, absence de chauffage ou de climatisation, fiches de présentation incompréhensibles ou inexistantes, tarifs improbables... malgré la double billetterie... De nombreux enseignants ou responsables de centres sociaux abandonnent peu à peu ce véritable « parcours du combattant » visant à y obtenir une visite. Avec des

budgets en baisse continue, la Ville abandonne ses publics. Les enseignants et professeurs des écoles s'attristent de voir cette jeune génération, adulte de demain, tomber peu à peu dans une déshérence intellectuelle ...

**LES MARSEILLAIS, DEVANT CE MANQUE D'ATTACHEMENT CULTUREL, PERDENT PEU À PEU L'HABITUDE DE FRÉQUENTER LES MUSÉES DE LEUR VILLE :**

une chance de moins d'accéder à ces nouveaux horizons culturels proposés par Marseille-Provence 2013. Avec la fermeture de certains équipements, nous étions en droit d'attendre que les budgets gonflent suite aux transferts de crédits ; ce ne fut pas le cas. Ils continuent de se réduire et les visites commentées sont désormais offertes aux groupes seulement 6 mois par an.

La presse locale a plusieurs fois tiré la sonnette d'alarme mais sans grand succès. Il y a donc urgence avant de sombrer une fois de plus dans le ridicule.

**LA POPULATION EST EN DROIT D'ATTENDRE DES MUSÉES À LA HAUTEUR DU PROJET DE « CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE EN 2013 ».**

## SITUATION DES VACATAIRES AU SEIN DES MUSEES...

**Un vacataire est un « salarié qui occupe un emploi précaire, à durée déterminée, sans être titulaire. Il est payé à l'heure effectivement travaillée. »**

Nos contrats, renouvelés mensuellement, sont reconduits depuis 23 ans pour certains. Sous le titre de médiateur culturel vacataire, nous assurons les visites commentées, les ateliers, les circuits, les montages d'exposition et la conception des activités de médiation. Nos fonctions sont « pérennes. »... En effet, nous recevons le public tous les jours, toute l'année et dans tous les musées. Il y a donc contradiction entre nos statuts « temporaires » et nos tâches professionnelles régulières, tout comme il y a contradiction à organiser les événements de 2013 en laissant se dégrader les moyens mis à la disposition des musées.

La plupart des vacataires se retrouvent sous le seuil de pauvreté malgré leurs Bac + 4 ou + 5 ... De plus, nos horaires en « dents de scie » impliquent une grande disponibilité, empêchant toute activité complémentaire.

Nous cotisons régulièrement pour le chômage mais lorsque l'activité s'arrête totalement, nous ne percevons aucune indemnité car personne à la Direction des Musées n'est apte à les calculer... Marseille, capitale européenne de la Culture ne pourra se faire avec des médiateurs des musées aussi précarisés.

# BIBLIOTHEQUES : LE BATEAU IVRE DE... PASTIS !

## LES BIBLIOTHÈQUES SONT UNE FOIS DE PLUS DANS UNE SITUATION DE CRISE DE DIRECTION GRAVE.

Recruté en 2008 afin de proposer un projet d'établissement et un organigramme dans la perspective de MP 2013, Gilles Eboli, Conservateur d'État, a quitté la direction des bibliothèques en décembre dernier, poussé vers la sortie d'un côté par le syndicat Force Ouvrière qui pendant deux ans a tout fait pour bloquer la mise en place de la nouvelle organisation, d'un autre côté par l'administration qui au dernier moment ne l'a plus soutenu.

C'est donc le 3<sup>ème</sup> directeur en 10 ans qui fait les frais de cette cogestion de la municipalité avec le syndicat Force Ouvrière alors même que ce dernier n'est pas majoritaire dans les bibliothèques.

### CONSÉQUENCES :

- Remise en cause de la mise à disposition par l'État de conservateurs des bibliothèques au poste de direction.
- Perte d'influence de la Ville au sein de MP2013 dans la mesure où le directeur faisait partie de l'équipe qui conseillait MP2013 en matière de lecture publique.
- Remise en cause du projet d'établissement travaillé par les personnels pendant un an.
- Démotivation récurrente des personnels qui voient 1) leurs projets systématiquement contrecarrés par FO et par la hiérarchie municipale; 2) le syndicat FO faire la pluie (plus que le beau temps) sans être majoritaire (décisions stratégiques, nominations, promotions ...)
- Dégradation des services rendus au public.

Désormais, un administrateur gère les bibliothèques en même temps que les musées. Au-delà du fait qu'il est préférable pour le service que ce soit un professionnel des bibliothèques qui assure la direction, on peut légitimement se questionner quant à l'opportunité de confier la gestion de deux services en crise aiguë à une seule



## L'ESBAM DANS LE BROUILLARD...

L'École supérieure des beaux-arts de Marseille était un service municipal, établissement d'enseignement supérieur d'art délivrant des diplômes nationaux. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, elle est désormais un établissement public (EPCC\*).

Elle accède ainsi à une autonomie pédagogique et juridique qui est la marque désormais de l'enseignement supérieur. L'ensemble des personnels de l'ESBAM est conscient de la nécessité de créer ce nouveau statut. Pourtant toutes les demandes de précisions des statuts des personnels et leur représentation au conseil d'administration et au conseil pédagogique et scientifique, ainsi que le transfert des moyens matériels et financiers, sont restées lettre morte.

Aujourd'hui, Nous enseignants, assistants, administratifs et techniques, – *titulaires, contractuels, ou vacataires* – réclamons que l'autorité municipale dissipe enfin nos inquiétudes et nous permette d'aborder ce changement majeur l'esprit serein.

\* EPCC (établissement public de coopération culturelle)

# CONSERVATOIRE DE MUSIQUE : **FAUSSES NOTES & VIEILLES FISSURES**

Le Conservatoire National à Rayonnement Régional (CNRR) est le service municipal en charge de l'éducation musicale.

Un tel établissement devrait pouvoir jouer sa partition au sein de MP 2013. Pourtant les problèmes de direction et d'orientation ne lui permettent que de se raccrocher à des projets portés par des structures de renom qui ont déposé leurs propres demandes auprès de l'association dirigée jusqu'à peu par M. Latarjet.

**QU'EST-CE QU'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT MUSICAL DANS UNE VILLE COMME MARSEILLE ? QUEL PROJET PORTEUR POUR LUI DONNER TOUTE SA PLACE DANS LE PAYSAGE CULTUREL LOCAL ET NATIONAL ?**

Ne faudrait-il pas en plus des cursus professionnalisants imaginer des missions permettant au plus grand nombre l'accès à une éducation musicale solide, dans une perspective de démocratisation culturelle prenant notamment en compte les pratiques amateurs ?

Encore faudrait-il pour répondre à de telles questions que la municipalité se soucie des personnels tant dans leurs statuts (encore trop de professeurs vacataires à qui l'on promet une intégration...) que dans la force de proposition qu'ils représentent. Malheureusement, la nouvelle organisation municipale laisse le Conservatoire sans interlocuteur, depuis qu'ils n'y a plus de réunions DGAC ...

Le personnel est en attente de solutions à la vétusté du Palais Carli où les conditions d'accueil et de travail sont dégradées depuis tant d'années ...

Enfin le dossier de l'intégration européenne des diplômés qui a tant avancé ailleurs est, ici, toujours au point mort.

**DANS LA PERSPECTIVE DE MP 2013, LE CNRR DEVRAIT ÊTRE EN POINTE, CHARGÉ DE L'ÉDUCATION MUSICALE DE TANT DE MARSEILLAIS ; MAIS POUR ÇA IL SEMBLE QUE CONNAÎTRE LA MUSIQUE NE SUFFIT PAS...**

# LES FANTÔMES DE L'OPÉRA DE 4 SOUS ...

---

**MALGRÉ UN SOUTIEN SANS FAILLE DE SON PUBLIC, L'OPÉRA DE MARSEILLE, SANS DIRECTEUR ADMINISTRATIF DEPUIS UN AN ET SANS DIRECTEUR MUSICAL DEPUIS PLUS DE 10 ANS CONNAÎT LUI AUSSI UNE CRISE INQUIÉTANTE.**

Au-delà des critiques ministérielles, les personnels s'inquiètent du non remplacement de certains effectifs (chœurs et techniciens) induisant pour ces personnels un recours quasi systématique à l'intermittence. Bien que l'orchestre conserve un effectif stable et qu'un «premier chef invité» ait été nommé en lieu et place d'un «vrai directeur musical, les musiciens restent vigilants face à la précarité qui s'installe.

**PAR AILLEURS LA RÉNOVATION D'UN BÂTIMENT VÉTUSTE POUR NE PAS DIRE INSÉCURÉ (SORTIES DE SECOURS ...) EST FINALEMENT REPORTÉE... EN 2014, UNE FOIS QUE LA FÊTE SERA FINIE.**

De toute manière, celle-ci, malgré la volonté des personnels d'y participer, se fera quasiment sans l'opéra : un comble !